

# PRALONG



Bulletin Communal

2023



**Ce bulletin est celui d'une nouvelle année qui commence.**

*Nous le savons tous, les trois années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille tant nous avons été secoués et bousculés dans nos habitudes.*

*Cette période qui a été pénible et contraignante laisse encore des traces dans notre quotidien tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.*

*A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un nouveau conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.*

## **Pralonaises, Pralonnais,**

*Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser Pralong et servir nos concitoyens.*

*C'est dans cet esprit-là que nous avançons et avons réalisé des projets que vous trouverez détaillés dans ce bulletin.*

*Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir avec le soutien de nos associations, une dynamique communale, qui permet à la population de se retrouver.*

*Un sujet cependant nous préoccupe : l'insécurité et les incivilités. Nous souhaitons que « le bon et bien vivre » dans notre village soit respecté.*

*Vous le constaterez dans ces pages, Pralong avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif. Nous contribuons à agir pour notre commune et ses habitants dans cette recherche utile de l'équilibre et de l'harmonie si nécessaire à notre société.*

*La sobriété énergétique a été depuis le début de notre mandat une préoccupation financière majeure pour notre*

*commune. Ce fil rouge reste un curseur toujours en ligne de mire pour préserver nos finances. Après l'éclairage public où nous avons fait preuve d'innovation tout en préservant la sécurité, aujourd'hui et davantage demain, nous nous devons de maîtriser nos consommations sur les bâtiments communaux. Cela passe par une isolation performante et l'installation de panneaux photovoltaïques afin de contribuer à réduire la dépendance énergétique dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Aussi, dès 2024, des travaux d'isolation importants seront engagés sur l'école et la mairie.*

*Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.*

*Au plaisir de vous rencontrer prochainement lors des manifestations ...*

*Chers Pralonaises et pralonnais, prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.*

*Au nom de l'équipe municipale, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024.*

*Pierre Garbil*

## **Vœux 2024**

**La municipalité est heureuse d'inviter tous les pralonnais, pralonaises à la cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier à la salle d'animation à partir de 19 heures.**

## Employés communaux >

Mme Delphine BRUNEL assure le secrétariat de mairie.

M. Frédéric GRANDPIERRE est chargé de l'entretien de la commune.

Mmes Sandrine TRONEL et Christelle CORNET ont en charge l'entretien des bâtiments communaux, le service des repas, la garderie et l'entretien à l'école.

## Assainissement >

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Communauté d'Agglomération Loire Forez a la compétence assainissement. C'est elle qui détermine les tarifs de redevance et de droit au branchement. Nous rappelons qu'il est interdit de raccorder les eaux pluviales sur le réseau d'assainissement.

## Ordures ménagères >

Le calendrier de collecte peut être consulté sur le site de Loire Forez Agglomération, rubrique déchets. Les points d'apport permanents (Les Romans, Le Bourg, Les Daguets et Montoisel...) ne doivent être utilisés que par les habitants des hameaux et non pas par les gens de passage.

## Bientôt 16 ans, pensez au recensement citoyen, c'est obligatoire >

Vous avez entre 16 ans et 16 et 3 mois, votre recensement est obligatoire dans votre mairie ou par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)). Munissez-vous de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Une attestation de recensement vous sera remise en attendant d'être convoqué pour la Journée Défense Citoyenne. Ce document est obligatoire pour pouvoir passer tous les examens (permis, bac, cap...)

## Salle d'animation rurale >

Le montant de la location pour les habitants de la commune est de 380€, pour les habitants de Chalais d'Uzore et Champdiou de 550€ et pour les habitants hors de ces communes de 750€.

Location de la vaisselle : 50€ et du matériel audiovisuel : 60€

La caution est de 2500€ pour la salle et 1000€ pour le matériel audiovisuel.

**Renseignements et réservation au secrétariat de mairie :**  
Tél 04 77 97 17 45

## Cimetière >

Les familles des défunts sont priées de bien vouloir entretenir les tombes. La mairie se réserve le droit de reprendre les concessions en état d'abandon.

## Fichier Population >

Pour nous permettre la mise à jour régulière du fichier population, nous demandons aux personnes qui arrivent ou quittent la commune de bien vouloir avertir la mairie. Merci.

## Piles usagées >

Une caissette est à votre disposition dans le hall de la mairie aux heures d'ouverture.

## Animaux errants >

La divagation des chiens et des chats est interdite.

Fourrière animale :  
815 route de Mûriers  
St Etienne le Molard  
06 60 15 96 23

## Arrosage >

Se référer à l'arrêté préfectoral (renseignement en mairie)

## Ecobuage >

Le brûlage des végétaux (tonte, taille des haies, d'arbustes...) est strictement interdit pour tous les particuliers, en tout temps et tout lieu : article 84 du Règlement Sanitaire Départemental.

Les professionnels et agriculteurs peuvent réaliser des opérations de brûlage sous conditions : arrêté préfectoral de la Loire du 8 mars 1974 et 11 juillet 1984.

## Déneigement >

En cas de chutes de neige, le déneigement est assuré par l'employé communal. Par contre, celui des entrées de propriétés, des trottoirs et des voies privées reste à la charge des propriétaires et des locataires et engage leur responsabilité.

## Urbanisme >

Pour tous vos travaux de constructions, de rénovations, de modifications de façades etc., vous devez prendre contact avec la mairie qui vous indiquera la marche à suivre. Possibilité de faire appel à un «architecte conseil».

**Lien pour déposer un dossier d'urbanisme :** <https://loireforez.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

## Protection des personnes vulnérables >

La mairie tient et actualise les registres communaux destinés à inscrire les personnes âgées (de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail) et les personnes handicapées qui en font la demande. Ce dispositif permet de favoriser une intervention rapide et mieux ciblée lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (en cas de canicule par exemple). N'hésitez pas à contacter la mairie pour davantage de renseignements.

## Réalisations 2023

- Installation de bancs dans le centre bourg.
- Réfection de l'escalier extérieur de l'école et mise aux normes.
- Mise en place d'un porte-vélos supplémentaire aux abords de l'école.
- Installation d'ampoules led à l'école et à la mairie.
- Pose d'un lampadaire solaire à la Fouillouse.
- Mise en place de la télégestion pour le chauffage et l'éclairage de la salle d'animation et du parking.
- Réfection de la chaussée de la Route du Château d'Eau et du Chemin des Planes.
- Elagage et opération de broyage des déchets verts sur un week-end en mars.
- Abattage d'un arbre foudroyé en bordure de l'aire de jeu.
- Achat d'un groupe électrogène.
- Agrandissement de l'espace columbarium.
- Réfection du mur sur le chemin de la Fouillouse suite à l'effondrement.



Installation banc



Escalier de l'école



Agrandissement du columbarium



Abattage arbre frappé par la foudre



Entretien du cimetière



Réfection du mur de la Fouillouse

## Travaux prévus en 2024

- Rénovation énergétique des bâtiments communaux : école et mairie
- Réfection de la chaussée et installation de l'éclairage Chemin des Ecoliers.

## Naissances



- **BRUOT Sibylle**  
le 26 février 2023
- **MASSON CARRET Emile Lucien**  
le 19 avril 2023
- **AKAFIA Shanelle, Essi, Kékéli**  
le 21 mai 2023
- **AVERLANT Lise Marie**  
le 3 septembre 2023

## Décès

- **VERNET Paulette**  
décédée le 3 janvier 2023
- **AVRIL Jean Paul Alain**  
décédé le 18 août 2023
- **ANTOINE Jeanne**  
décédée le 5 décembre 2023



## Mariages

- **PANGAUD Vincent et DELORME Emmanuelle**  
le 20 mai 2023
- **MONIN Loïc et DUPUY Laura**  
le 27 mai 2023
- **DUTRIÉVOZ Damien et FRANCE Isabelle**  
le 26 août 2023
- **DELAY Marie et CALLET Philippe**  
le 2 décembre 2023

# VIE COMMUNALE

## PETITS RAPPELS DE CIVISME

### «Un petit effort de chacun améliore la vie de tous»

Depuis quelques temps des incivilités sont régulièrement constatées. Vitesse excessive, stationnement anarchique, déjections canines, poubelles non rentrées...

### Est-ce l'image que nous voulons de notre commune ?

#### Vitesse excessive et stationnement abusif

Il est rappelé que la vitesse est limitée à 20km/h devant l'école et à 50km/h sur les autres voies communales. Encore trop de personnes ne respectent pas ces limitations de vitesse. S'agissant du stationnement, notamment aux abords de l'école, le code de la route et le marquage au sol doivent être respectés pour la sécurité de tous.

L'arrêt ou le stationnement des véhicules sur les trottoirs est interdit, à l'exception des motocyclettes et cyclomoteurs (article R417-11 du code de la route).

#### Les déchets

Les bacs doivent être présentés uniquement les jours de collecte ou la veille au soir. Aucun bac ne doit rester sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte : ils doivent être remis à l'intérieur des propriétés le plus rapidement possible.

Les objets encombrants ne doivent en aucun cas être déposés dans ou à côté des bacs de collecte car ils ne seront pas ramassés et doivent de ce fait être impérativement amenés dans une des déchetteries du territoire.



Déjection canine  
interdite

### Chiens en divagations et déjections canines

Merci de tenir les chiens attachés. Pour rappel, laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention de 2ème classe (150€).

Il est rappelé que les déjections canines sont en revanche interdites pour des raisons de salubrité publique, sur les trottoirs, sur les espaces verts publics, sur la voie publique et dans les espaces de jeux pour enfants. Afin de mettre fin aux désagréments visuels et malodorants, les propriétaires de chiens sont donc dans l'obligation de ramasser les déjections de leur animal.

# VIE COMMUNALE

## L'INQUIÉTUDE DES MAIRES FACE À L'INSÉCURITÉ GRANDISSANTE

Le congrès des maires et présidents d'intercommunalité de la Loire s'est tenu le 18 octobre et a réuni près de 800 personnes au Scarabée à Riorges.

Au programme : le statut des élus et l'insécurité.

Yves NICOLIN, président de la structure, maire de Roanne et président de Roannais Agglomération, a indiqué que les violences à l'égard des élus avaient augmenté de 32 %.

Cette violence a été le thème central d'une table ronde animée par le préfet de la Loire, Alexandre ROCHATTE.

Le service de protection juridique dédié aux maires a enregistré une hausse des demandes de la part des adhérents de l'Association des maires de la Loire de 80 %.

Ce service permettant de sécuriser les décisions prises par les magistrats municipaux des grandes villes.

100 communes adhèrent à cette option. Une violence de la part des administrés, mais aussi une violence

émanant du manque de considération ressenti par les maires.

Plusieurs maires ont pris la parole pour relater les faits de violences verbales, voir physiques dont ils ont été victimes.

Murielle FABRE, secrétaire générale de l'Association des Maires de France (AMF) a demandé la garantie de la synergie entre les maires et le préfet.

Elle indique qu'il a été enregistré 1300 démissions de maires depuis 2020, elle explique également que les recettes baissent et souhaite une réelle autonomie de gestion locale.

Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire, a rappelé le soutien de l'État aux collectivités. Il a également annoncé la mise en place prochaine d'un programme « Village d'avenir » destiné à accompagner les communes rurales pour les trois ans à venir !

## DEVOIR DE MÉMOIRE

Chaque année, le 8 mai, le 11 novembre et le 5 décembre, nous commémorons la mémoire de ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, nos libertés, nos valeurs, sur le sol français comme en opérations extérieures. Ces dates anniversaires permettent aux Français de se rassembler.

Les noms inscrits sur les monuments rappellent le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France et auxquels nous nous devons d'être reconnaissants.



## FORMATION PREMIERS SECOURS



Le 27 mars 2023, les responsables des associations, les agents communaux ainsi que les membres de l'équipe municipale ont pu participer à une soirée de formation sur les gestes qui sauvent. Cette soirée a été animée par des pompiers du centre de secours de Montbrison. Théorie et pratique avec plusieurs mises en situation ont permis à chacun de découvrir ou de réactiver les gestes de premiers secours.

## OPÉRATION ÉLAGAGE



Afin de sécuriser les biens et les personnes et pour anticiper d'éventuelles chutes de branches sur les lignes électriques, une journée d'élagage des arbres le long de la route depuis le bourg jusqu'à la sortie du bois de Lard a été initiée début mars 2023.

De nombreux pralonais sont venus prêter main forte et chacun a pu collaborer à cette opération.

De ce fait, la route rendue moins ombragée sera moins propice aux gelées matinales.

Les branches ont été broyées sur place et le broyat donné aux particuliers qui le souhaitent. La municipalité remercie toutes les personnes qui ont œuvré dans la bonne humeur et avec leur générosité habituelle.



## CABINET D'OSTÉOPATHIE

En cette fin d'année 2023 je souhaite vous remercier de votre soutien, présence et fidélité.

Le cabinet connaît un essor grandissant, de part la bouche à oreille et la bienveillance que vous accordez au cabinet.

En cette prochaine année, je vais me former à de nombreuses pratiques, pour diversifier ma prise en charge, mieux répondre à vos besoins, et recevoir de potentiels nouveaux patients (mâchoire / dentaire, structurel, musculaire, gynéco...)

Je reste disponible par téléphone au 06 49 95 81 99 ou sur le site Doctolib pour prendre RDV directement.

En vous souhaitant le meilleur pour la suite.

Bien à vous.

Manon BRUYAS Ostéopathe DO EI

## CABINET INFIRMIER

Le cabinet infirmier de Pralong a été créé il y a 4 ans par Marie CREPET et Romain ELVIRO.

Cette année, au mois de septembre, Romain a quitté le cabinet pour laisser sa place à Julien GARDE.

Marie et Julien sont installés dans les locaux sous la mairie - au 32 rue Louis Varigas - et joignables au 07 67 82 89 15.

Leurs compétences leur permettent la prise en charge de patients de tous âges et présentant tous types de pathologies.

Tous les matins, du lundi au samedi, de 6h30 à 7h00, ils réalisent sur RDV des prises de sang au cabinet.

Leurs activités se déroulent sur la commune Pralong et ses alentours où ils effectuent des soins infirmiers à domicile, sur rendez-vous, le reste de la journée 7 jours/7.

## NOUVELLE CORRESPONDANTE

Depuis septembre, Aline EPINAT MAILLAVIN est correspondante locale de La Tribune Le Progrès. Aline est mariée à Cyril et maman de 3 enfants Florian, Baptiste et Elina. Elle habite la commune depuis 20 ans et est native de Montbrison. Vous pouvez la contacter par mail : [alinecyrilflobapt@sfr.fr](mailto:alinecyrilflobapt@sfr.fr), pour toutes annonces de manifestations, travaux, portraits, médaillés, retraités, agrandissement ou installation d'entreprise, naissance, mariage... Elle vous rappellera au plus vite pour écrire un article avec ou sans photo.

Bonne fin d'année 2023, j'attends vos messages pour de nombreux articles sur l'année 2024.



## RASSEMBLEMENT AUTO MOTO RETRO

Dans le cadre de la fête patronale, pour la deuxième année consécutive, les passionnés de vieilles mécaniques s'étaient donnés rendez vous sur le parking de la salle d'animation rurale de Pralong.

Le public venu en nombre a ainsi pu admirer les véhicules exposés.

Des youngs timers aux olds timers (plus de vingt ans et plus de trente ans), plus de 35 véhicules étaient encore présents cette année parmi lesquels figurait la doyenne, une Peugeot 201 de 1936 venue du village voisin d'Arthun près de Boën.

Cette presque nonagénaire a rappelé quelques bons souvenirs aux plus anciens ; « Tu te souviens, c'était la voiture à Dédé » ou encore « Jeannot avait la même ».

Les membres du Carms de Montbrison et le club 2cv de Savigneux auxquels s'étaient joints les "locaux" de Pralong et des communes voisines ont largement contribué à ce moment de convivialité.

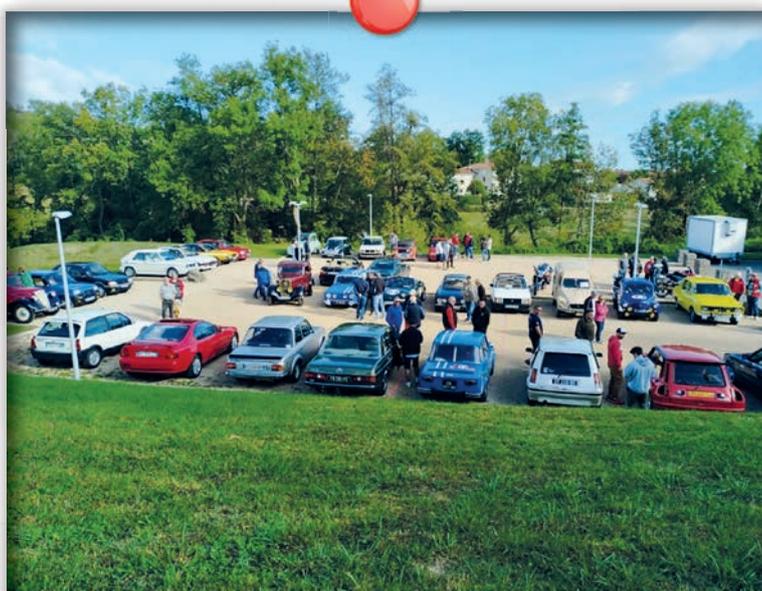
Des sportives aux familiales, il y en a eu pour tous les goûts.

Cette année et comme nous nous y étions engagés, l'exposition avait été ouverte aux motos et mobylettes anciennes et même si leur nombre était limité, une Motobécane de 175cm<sup>3</sup> parfaitement restaurée par son propriétaire a fait l'admiration de tous. Son épouse quant à elle, équipée de son casque d'un autre âge, sécurité oblige, était venue avec sa Mobylette d'époque couleur vanille.

Quelle que soit la couleur, bleu ou vanille, ces "mob" sont toujours très présentes dans nos esprits.

Quelques motos plus récentes étaient également venues étoffer le plateau.

En attendant l'année prochaine pour agrandir encore un peu plus le parc auto-moto, un grand merci à tous les participants.





## ILLIWAP

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez télécharger gratuitement l'application d'information Illiwap sur votre smartphone (*Play Store ou App Store en fonction du modèle*).

Ensuite, vous pourrez rechercher la station « Mairie de Pralong », la suivre (*ce qui vous permet de recevoir une notification à chaque publication*) et même l'ajouter en favori.

Bref, plus aucune raison de manquer une information de la vie de notre commune.

## LA FIBRE

### PENSEZ À RACCORDER VOTRE LOGEMENT À LA FIBRE

(PTO : Point de Terminaison Optique)

A partir du moment où votre logement est identifié par une pastille (bleue) sur la plateforme du site [www.thd42fr](http://www.thd42fr), c'est que celui-ci est éligible à la fibre. Cela signifie que le réseau Très Haut Débit arrive en limite de votre propriété et que tout est prêt pour faire un simple raccordement et installer la prise.

Il suffit juste de demander un raccordement gratuit sur [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr) ou auprès d'un fournisseur d'accès Internet.

Vous pouvez contacter un conseiller au 04 77 430 855 pour savoir si votre logement est bien éligible.

Le raccordement est pris en charge par les collectivités jusqu'en 2025, après il sera payant.



**Pralong est rattaché à l'ADMR de Lézigneux  
présidée par Mme Renée Robert  
et joignable au 07 77 97 62 49**

- **Qu'est-ce que l'ADMR**, aide à domicile en milieu rural ?

- L'ADMR s'inscrit parmi les soixante associations que compte le département de la Loire. Elle assure le service à la personne âgée de plus de soixante ans ou handicapée, en proposant l'aide à domicile, le portage des repas et la téléassistance Filien, auxquels s'ajoute l'animation de quelques après-midi récréatifs.

- Comment se déroule la prise en charge ?

- Des personnes chargées des ressources humaines prennent en charge les nouvelles adhésions, les modifications. Elles rencontrent les personnes demandeuses et leur famille afin de les aider dans l'élaboration et le suivi des dossiers auprès des instances concernées : le Conseil Général, l'assistante sociale ...

**Le portage des repas** : un lien social avec des personnes seules qui peuvent rester chez elles.

Le portage des repas s'effectue sur un périmètre géographique autour de Lézigneux, couvrant les communes de Montbrison, Pralong, Champdieu, Bard, Saint-Romain-le-Puy, Margerie, Verrières. Soit une tournée de soixante kilomètres ! Le repas est complet et équilibré, étudié par un nutritionniste, élaboré à partir

de produits frais et livré en liaison froide avec deux véhicules frigorifiques loués. Il est adapté à l'inclinaison de chaque personne et à sa santé suite à une enquête préalable du goût. Deux mille six cents repas par mois sont ainsi fournis par le restaurant de l'hôpital de Beauregard de Montbrison et distribués sept jours sur sept, même les jours fériés, auprès de plus de 120 adhérents. Le prix est fixé par l'hôpital auquel s'ajoutent les frais de personnel et de transport soit, au final, 7 € 05 le repas.

**La téléassistance Filien** est une autre action de terrain de l'ADMR.

Il s'agit d'un lien social important. Il est un accompagnement, une écoute, une aide aux personnes fragilisées, seules. Les abonnés bénéficient de cette téléassistance. Le plateau d'écoute est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il a pour vocation de rassurer et de veiller sur chacun, afin de leur procurer bien-être et sécurité.

Un médaillon en pendentif autour du cou ou une montre au poignet permettent, à tout instant, d'appeler le centre qui, en cas de besoin, prévient l'une des trois personnes de proximité référencées. L'installation est rapide et opérationnelle de suite. Le coût de cette prestation peut être pris en charge par votre mutuelle. L'abonnement mensuel à la télé assistance de 26€. La facturation intervient au terme de chaque trimestre.

Enfin, **des après-midi récréatifs**, la galette des rois, des spectacles, orchestrés sur l'initiative de Françoise Couzon et Denise Faure, sont proposés et offrent un divertissement agréable aux nombreux bénéficiaires de l'ADMR Lézigneux/Saint-Thomas-la-Garde.

## ATELIERS DU NUMÉRIQUE



Suite à un sondage effectué auprès de la population, début 2023, il s'est avéré qu'un certain nombre de personnes étaient potentiellement intéressées par un stage de sensibilisation aux outils numériques. Des ateliers collectifs ont été mis en place (prise en mains des équipements informatiques, gestion de sa boîte mail, utilisation d'une clef USB, premiers pas sur Internet, classement de fichiers dans son ordinateur, découverte des fonctionnalités de son smartphone...).



Les deux conseillers numériques de Loire Forez Agglomération ont donc animé du 15 mai au 28 juin pas moins de 26 ateliers auxquels ont participé 22 usagers différents.

Ils ont également proposé des accompagnements individuels et des animations spécifiques permettant de découvrir de nouvelles technologies comme les casques à réalité virtuelle et autre imprimante 3D.

## MJC

La MJC du Montbrisonnais a étendu son partenariat avec la commune de Pralong depuis juillet 2023 dans le cadre de son centre de loisirs enfants (3-12 ans) mais aussi au niveau de l'ensemble de ses activités. Ce partenariat signifie que les habitants de Pralong bénéficient de prix conventionnés sur l'ensemble de la structure. Un grand merci à la commune pour leur confiance.

La MJC du Montbrisonnais a une palette d'activités larges et variées afin de satisfaire l'ensemble de la population locale. Vous pourrez y retrouver :



- Un centre de loisirs enfants (3-12 ans) fonctionnant tous les mercredis de l'année scolaire mais également toutes les périodes de vacances scolaires (fermeture 1 semaine à Noël)
- Des activités régulières fonctionnant de septembre à juin (rock, dessin, cirque, sciences...) pour enfants, ados et adultes
- Des ateliers autour de l'art floral, lithothérapie, yoga du rire ou encore yoga parents/enfants
- Des conférences autour du bien être certains jeudis du mois
- Un service Fab'Lab « **nouveauté** » depuis novembre qui consiste à proposer des animations autour du numérique avec des imprimantes 3D, thermoformeuse, presses à badges, presse à chaud, sublimation, découpe laser...

Vous pourrez retrouver toutes les informations sur notre site internet : [www.mjc-montbrison.com](http://www.mjc-montbrison.com) et/ou nous suivre sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/mjcmontbrison>

## CIMETIERE

Le cimetière de Pralong, à la sortie du bourg, se situe dans le périmètre de l'église St Romain.

Le **règlement intérieur du cimetière** va être remis à jour au regard de nouvelles réglementations. Il est consultable sur le site Internet, ainsi qu'en mairie, des extraits sont affichés à l'entrée du cimetière.

Pour être inhumé au cimetière de Pralong, vous devez être titulaire d'un titre de concession au cimetière ou au columbarium. Il s'agit d'un contrat signé avec la mairie qui précise :

- Les bénéficiaires
- La durée de la concession à Pralong :
  - \* 30 ans pour le cimetière
  - \* 15 ans pour une case dans le columbarium.

Les tarifs définis dans la délibération du conseil municipal du 02/12/21 sont les suivants :

- 65 €/m<sup>2</sup> pour un emplacement dans le cimetière
- 500 € pour le columbarium

Au cours de cette année 2023, un deuxième columbarium (18 cases) vient d'être construit. Par ailleurs, un espace plus aisé autour du jardin du souvenir a été aménagé avec un banc et l'installation de jardinières.

Depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, les cimetières ont bien évolué. En effet, à l'époque, arbres et verdure étaient de mise dans la plupart de ces lieux de souvenirs, loin de la froideur gravillonnée ou cimentée d'aujourd'hui. L'arrivée des herbicides a permis un désherbage rapide et efficace mais avec des répercussions sur la qualité de l'eau et de l'environnement. Aujourd'hui les produits phytosanitaires sont interdits et nous devons trouver des parades pour que le cimetière conserve malgré tout un aspect agréable et entretenu. Les principaux problèmes viennent des allées internes, des espaces très découpés aux formes variées, des pieds de mur et de mobilier, des espaces d'inter-tombes trop étroits et non homogènes.

Pour simplifier l'entretien, la végétalisation progressive des allées pourrait être donc envisagée sur les années à venir. La notion de respect pour les défunts étant ancrée dans notre culture, les changements pour un cimetière



plus homogène dans sa conception et plus facile d'entretien, sont difficiles. Toutefois, les mentalités évoluent puisque dans leur ensemble, les Français souhaitent que les cimetières soient plus paysagés, avec davantage de végétation. Nous avons conscience que le cimetière est un lieu sensible, son entretien est délicat du fait de son aspect affectif et symbolique. Notre objectif est de concilier le respect de l'environnement et un niveau d'exigence élevé de la part des usagers. Des études sont en cours, nous vous informerons régulièrement de leurs avancées.



### L'eau, une ressource à préserver.

Encore cette année 2023, en raison d'un déficit pluviométrique, le département de la Loire a été placé en état de vigilance sécheresse le 27 juin 2023. L'aggravation de la situation a conduit le préfet de la Loire à prendre des premières mesures de restriction des usages de l'eau sur la zone Forez le 18 juillet 2023 en la plaçant en alerte. Des nouvelles mesures de restriction ont été prises le 26 juillet, le 4 août, le 10 août, le 18 août, puis 25 août renforçant les niveaux de restriction. La persistance de la canicule au début du mois de septembre a contraint le préfet à prendre un nouvel arrêté le 8 septembre. Les services de l'État se mobilisent pour assurer la bonne application des restrictions et interdictions. Les contrôles du respect des mesures de restriction ou d'interdiction des usages se poursuivent sur le département, pour l'ensemble des usagers de l'eau. Pour rappel, un contrevenant aux mesures de restriction encourt une amende de 5<sup>ème</sup> classe, soit 1 500 euros (3 000 euros en cas de récidive). Cette amende peut être quintuplée pour une personne morale (entreprise ou collectivité).<sup>1</sup>

#### Processus de déclenchement des alertes sécheresse

Dans le département, il existe 12 zones de suivi, dans lesquelles des stations de mesure du débit permettent de suivre en temps réel les niveaux des cours d'eau. Lorsque les débits des cours d'eau deviennent insuffisants pour assurer l'ensemble des usages et le maintien de la vie aquatique, le préfet peut mettre en œuvre des mesures de restriction progressive des usages pour limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel.

Lorsque le débit mesuré se réduit, il peut atteindre :  
le niveau de vigilance, à partir duquel le préfet de département appelle à des mesures volontaires de réduction de la consommation d'eau pour une gestion raisonnée de cette ressource commune ;  
le niveau d'alerte, qui entraîne la décision de mesures de restriction des usages de l'eau, dans l'objectif de limiter la consommation d'eau et de ralentir les effets sur les cours d'eau notamment ;  
le niveau d'alerte renforcée, qui accentue ces restrictions, le niveau de crise, qui ne maintient que les usages prioritaires de l'eau qui correspondent aux usages sanitaires et de sécurité.

Les communes peuvent également prendre des mesures de police générale restreignant l'usage de l'eau pour tenir compte des circonstances locales notamment en lien avec l'état de la ressource en eau potable distribuée sur son ressort.



#### Spécificités de la gestion de la ressource en eau

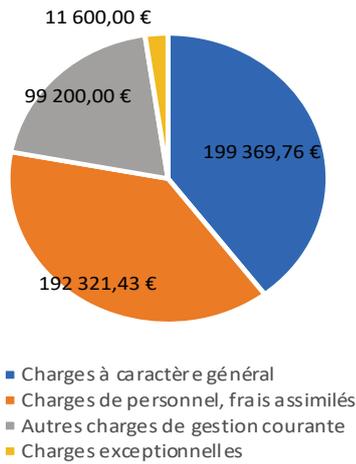
Contrairement à la plupart des départements, la Loire ne dispose que de peu de nappes phréatiques, ce qui rend sa situation particulière. C'est pourquoi de nombreux barrages ont été construits pour stocker les débits hivernaux des cours d'eau, à destination soit de la production d'eau potable, soit pour des usages économiques, et en particulier agricoles.

Dans ce contexte, **l'eau devient encore plus précieuse** et il est indispensable de la préserver. Quelques gestes simples pour **réduire sa consommation d'eau** :

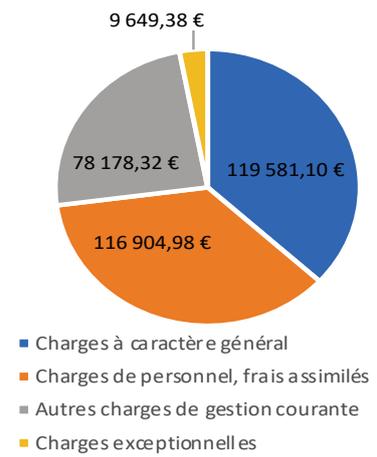
- Réutiliser l'eau pour le jardin (bassine dans l'évier).
- Récupérer les eaux de pluie en installant par exemple un récupérateur d'eau (des projets en cours avec Loire-Forez pourront proposer des achats groupés).
- Pailler les potagers et massifs pour éviter l'évaporation de l'eau et limiter l'arrosage.
- Privilégier l'usage d'un arrosoir plutôt qu'un tuyau pour arroser le jardin.
- Pour cela, la commune de Pralong a diminué ses plantations en 2023, avec un paillage qui permet de maintenir de l'humidité, suite à l'arrosage qui a été assurée avec de l'eau récupérée.
- Pour 2024, une réflexion est en cours, sur le choix des plants où il convient d'être vigilant sur le critère « économe en eau », et de choisir de façon harmonieuse et judicieuse des espèces, qui associent floraisons, feuillages persistants et le coût.

<sup>1</sup> Sécheresse dans la Loire: augmentation des restrictions - Communiqués 2023 - Espace presse - Actualités - Les services de l'État dans la Loire

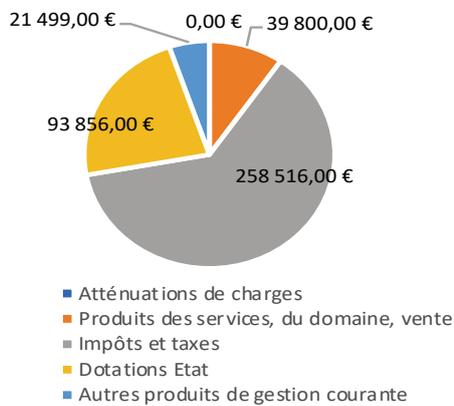
## Dépenses de fonctionnement prévisionnel



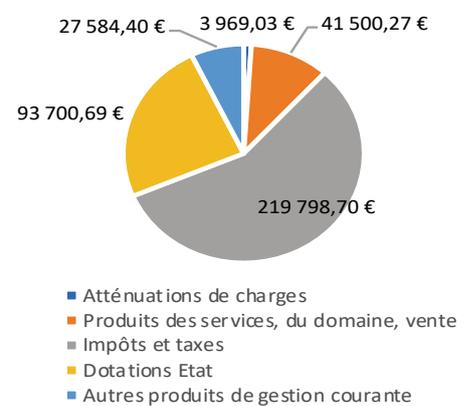
## Dépenses de fonctionnement réalisées au 21 novembre 2023



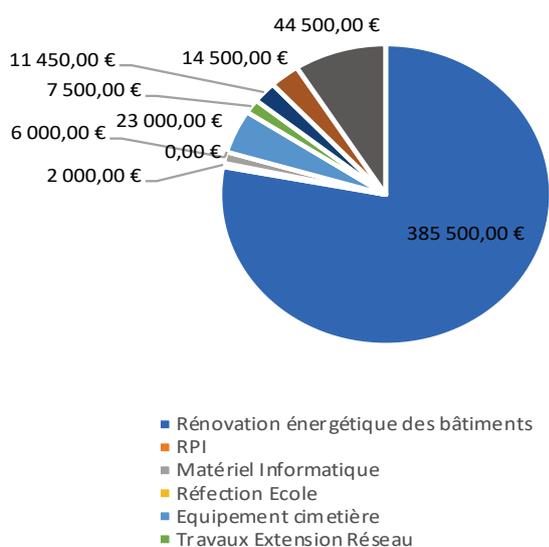
## Recettes de fonctionnement prévisionnelles



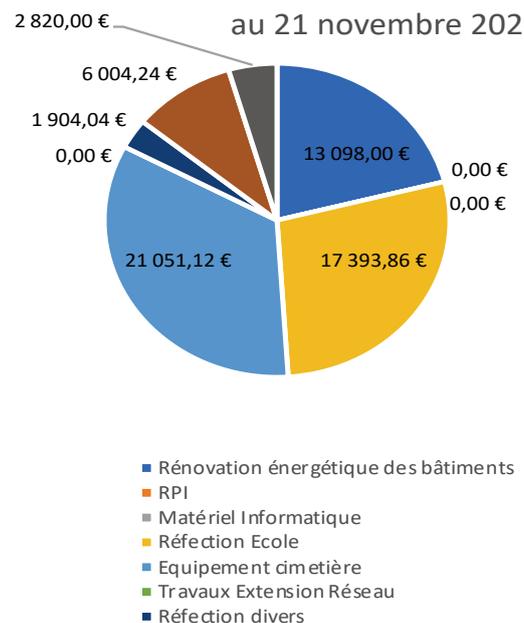
## Recettes de fonctionnement réalisées au 21 novembre 2023



## Investissements prévisionnels



## Investissements réalisés au 21 novembre 2023



Le leitmotiv de l'équipe municipale est de ne pas augmenter le taux des impôts alors que l'inflation est bien présente.

## DECHETS

### M'équiper d'un composteur

**A partir du 1er janvier 2024, les biodéchets ne doivent plus être déposés dans le sac des ordures ménagères... Loire Forez Agglo vous accompagne sur ce chemin du tri et de la réduction des déchets.**

Nous vous accompagnons pour composter vos déchets de la cuisine et du jardin. Participez à une séance d'informations et achetez un composteur à tarif préférentiel. Nous répondons à toutes vos questions sur le compostage et la réduction des déchets de manière générale.

Pour bénéficier de ce dispositif :

- Vous devez résider dans l'une de nos 87 communes.

- Vous inscrire obligatoirement à l'une des séances proposées sur le site web de l'Agglo.

#### Quels composteurs individuels ?

Des composteurs en bois d'une capacité de 400 L sont proposés ainsi qu'un bio-seau. Celui-ci permet de stocker les déchets alimentaires dans votre cuisine avant de les apporter au composteur. Vous pourrez aussi acquérir un « brass compost » : cet outil vous permettra d'aérer votre compost et de faciliter sa dégradation.

**Composteur + bioseau offert** : 25€  
**Kit complet** (composteur, bio-seau, brass compost) : 35€  
*Tarifs subventionnés à 65% par l'Agglo.*

#### Le compostage « partagé », c'est possible aussi !

Vous n'avez pas la place pour un composteur individuel ? Pourquoi ne pas installer un composteur partagé dans votre quartier, au pied de votre immeuble ou dans votre établissement ? L'Agglo vous accompagne pour cette démarche : fourniture du matériel, formation et accompagnement pendant 3 ans.

#### En route vers la tarification incitative

Les différents services liés à la gestion de nos déchets ont un

coût, principalement financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), prélevée sur la taxe foncière des propriétaires.

Nous nous dirigeons progressivement vers une tarification incitative pour la gestion des déchets, avec une part variable en fonction de la production de déchets non valorisables (bac gris). Cela doit nous permettre de réduire la quantité de déchets, d'être plus vertueux sur le plan environnemental et de maîtriser les coûts du service (déchèteries fixes et mobiles, collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, transfert, traitement) qui ne cesseront d'augmenter.

Depuis 2022, nous travaillons de pair avec toutes les communes du territoire sur ce sujet complexe. Le conseil communautaire de septembre 2022 a acté la **mise en place d'une tarification incitative, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) en janvier 2026.**

**En 2024, nous vous distribuerons de nouveaux bacs gris**, munis de puces, et nous adapterons les points d'apports volontaires avec carte d'accès pour les riverains. En 2025, une phase « à blanc » permettra de compter et de tester le matériel avant la mise en place effective en 2026.

#### Plus d'informations :

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) (rubrique déchets) [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr)  
 • N° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### Une carte interactive pour connaître les jours de collecte des déchets

Vous souhaitez connaître les jours de collecte de vos déchets (ordures ménagères et tri sélectif) ? Quelques clics suffisent... Accédez à la carte interactive et saisissez votre adresse dans la barre de recherche en haut de l'écran.

Cette carte interactive vous permet également de **localiser**

**les déchèteries** (fixes ou mobiles) **et les points d'apport volontaire** (verre, tri sélectif ou ordures ménagères) **à proximité de chez vous.**

>> Accédez à la carte interactive : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) rubrique « déchets » ou directement sur [geo.loireforez.fr/sig\\_loire\\_forez\\_dechets/](http://geo.loireforez.fr/sig_loire_forez_dechets/)

#### A noter

- Si vos déchets sont collectés...
  - le matin : merci de sortir vos bacs la veille au soir.
  - l'après-midi / le soir : merci de sortir vos bacs le jour-même avant 12h.
- Pensez à rentrer vos bacs après le passage du camion (les bacs laissés régulièrement sur la chaussée malgré les avertissements pourront être retirés).

**Contact : Service déchets Loire**

**Forez Agglo :**

[dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr) • N° vert : **0 800 881 024** (appel gratuit depuis un poste fixe).

### [NOUVEAU] Prêt de kits de couches lavables

#### Comment concilier l'arrivée d'un bébé et la réduction des déchets ?

Afin d'agir en faveur de la réduction de nos déchets, nous mettons à disposition des kits de couches lavables pour bébé et vous accompagnons dans cette démarche de réduction des couches jetables. Une alternative à impact positif sur la planète, sur le porte-monnaie, mais aussi sur la santé des enfants.

Testez gratuitement pendant 3 semaines les couches lavables. Inscrivez-vous en ligne aux réunions d'informations pour obtenir votre kit de prêt.

**Plus d'infos : [dechets@loireforez.fr](mailto:dechets@loireforez.fr) ou au numéro vert : 0 800 881 024.**

#### Sensibilisation

### Lingettes : stop au tout à l'égout !

L'Agglo assure les missions de collecte, de transfert et de

traitement des eaux usées, de l'usager jusqu'au retour en milieu naturel. Nous œuvrons quotidiennement à l'amélioration des performances des 16 stations d'épuration et des 2 000 km de réseaux dont nous avons la gestion, et veillons à la qualité des eaux rejetées en rivière.

## Ici commence la rivière...

Bien que couramment appelées « tout à l'égout », les **canalisations ne sont pas destinées à tout recevoir** ! Leur bon fonctionnement garantit la protection du milieu naturel, il est donc important de ne pas jeter dans les toilettes, les éviers ou les grilles d'eaux pluviales :

- **Les objets solides** (cotons tiges, lingettes, protections hygiéniques, mégots, sacs plastiques...) : à jeter dans une poubelle noire.
- **Les huiles et matières grasses** : à emmener en déchèterie, les graisses à la poubelle.
- **Les produits toxiques** (peintures, solvants, médicaments, engrais...) : à emmener en déchèterie afin qu'ils soient traités.

La préservation de nos rivières est l'affaire de tous et commence à la maison !

## HABITAT

### Quelles aides à la rénovation ?

**Loire Forez Agglo accompagne les propriétaires (occupants ou bailleurs) et les primo-accédants dans la rénovation de leur logement.**

#### En quoi consiste l'accompagnement de l'Agglo ?

Pour votre projet d'habitat ancien, Loire Forez agglomération propose :

- Des aides financières en fonction de vos ressources
- Une équipe de professionnels à votre disposition pour le montage des dossiers de demande de subvention
- Un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long de votre projet

### Quels types de projets sont éligibles ?

- Adaptation à la perte d'autonomie : Monte-escalier, aménagement salle de bain, création d'une chambre en rez-de-chaussée, etc.
- Réhabilitation lourde : Gros œuvre, électricité, sanitaires, etc.
- Performance énergétique : Isolation, chauffage, ventilation, etc.
- Mise en location de logements vacants en centre bourg.

### Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Être propriétaire occupant, primo-accédant ou propriétaire bailleur
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment
- Les aides financières sont accordées sous condition de ressources.

### Des permanences près de chez vous (sur rendez-vous) :

- Soliha dans notre France services – 17 rue de Roanne – 42130 **Boën-sur-Lignon**  
Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Sur RDV au 04 77 58 42 03.
- Maison Départementale de l'Habitat et du Logement – 53 rue de la République – 42600 **Montbrison**  
Tous les vendredis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.
- Soliha dans notre France services – 7 place de l'Église – 42440 **Noirétable**  
Le 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h. Sur rendez-vous au 04 77 24 97 08.
- La Passerelle – Rue du 11 novembre – 42170 **Saint-Just Saint-Rambert**  
Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- Soliha dans notre France services – espace Déchelette – 1 route d'Augel – 42380 **Saint-Bonnet-le-Château**  
Le 4<sup>ème</sup> vendredi du mois. Sur rendez-vous au 04 77 43 08 80.



## HABITAT

### 3400 logements vacants dans le Forez

Afin d'améliorer la connaissance du parc de logements, la compréhension du phénomène et les causes de la vacance résidentielle, une étude a été réalisée à l'échelle de nos 87 communes. Verdicts :

- Près de 3400 logements sont en situation de vacance structurelle de plus de 2 ans.
- Le taux de logement vacant diminue depuis 2019.
- Le nombre de logements vacants depuis 5 ans ou plus reste stable.

Parmi les facteurs qui augmentent la probabilité de vacance, citons la localisation en centre-bourg/ville, la petitesse des logements (T1), anciens, sans extérieur, un propriétaire âgé ou résidant loin.

Facteurs aggravants, 45% des logements vacants offerts à la vente ou à la location n'ont bénéficié d'aucuns travaux d'amélioration... et les 3/4 des logements hors marchés sont considérés comme en mauvais état. Les travaux sont souvent freinés par des difficultés de financement, administratives ou personnelles.

Aides aux particuliers, pour les bailleurs sociaux, pour les communes : le programme local de l'habitat (PLH), la politique communautaire d'aménagement des centre bourgs-villes et le PLUi à 45 communes sont autant d'outils d'ores et déjà opérationnels afin d'améliorer, de rationaliser notre parc de logement et de moins artificialiser.

**Exemple d'aides :** Aide au primo-accédant en centre-bourg : 4 000€ ou 5 000€ selon la composition du ménage ; bonus sortie de vacance : + 3 000€.

**Plus d'infos sur les actions de l'Agglo en matière de logement :** [loireforez.fr](http://loireforez.fr)

## AGGLO DURABLE

### Ici, nous contribuons à la biodiversité !

La **gestion différenciée** est une méthode plus respectueuse de l'environnement qui s'adapte à l'usage des lieux. Quelle est la vocation précise des espaces ? Quelle technique est la plus appropriée : fauche tardive, zones refuge, éco-pâturage ? Quels moyens et quelles contraintes ? La gestion différenciée nécessite une bonne connaissance des milieux et de leur potentialité ainsi qu'une formation adéquate des gestionnaires et des agents techniques.

Des espaces reliant des milieux riches en biodiversité, ou **corridors écologiques**, doivent aujourd'hui être réhabilités. Ceci fait partie des objectifs de la gestion différenciée.

#### Pourquoi une fauche tardive ?

Depuis plus de 3 ans, l'Agglo met en place la fauche tardive pour l'entretien des espaces verts sur certaines stations d'épuration et bassins de rétention des eaux pluviales. Cette proposition d'entretien écologique émane d'un travail collaboratif avec France Nature Environnement (FNE) qui a réalisé des inventaires floristiques sur certains sites.

L'entretien des voiries n'est pas en reste. En fauchant les accotements des routes en deux temps - sur une emprise la plus restreinte possible au printemps et complète à l'automne, lorsque la faune et la flore ont terminé leur cycle de développement - la sécurité des usagers de la route est assurée, tout en préservant la biodiversité ! **En 2023, la surface des accotements fauchés**

**représente 1 335 hectares**, soit la surface d'une commune comme Bard ! Les bénéfices de cette pratique sont multiples : limitation de l'impact sur la biodiversité et économies d'énergies et de main d'œuvre. La dépense publique est ainsi optimisée.

## PETITE ENFANCE

### Nous prenons le relais pour vos enfants !

Parents ou futurs parents, vous recherchez un mode de garde pour vos enfants ou avez besoin d'aide dans vos démarches administratives pour la garde de vos enfants ?

Assistants maternels, vous souhaitez participer à des temps de jeux et d'éveils ou avez besoin de renseignements administratifs ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le relais petite enfance le plus proche de chez vous !

#### Missions :

Les relais petite enfance gérés par Loire Forez Agglo sont des lieux d'information, de rencontres, d'écoute et d'animation à destination des parents employeurs, enfants, assistants maternels et gardes à domicile.

#### Activités :

- **Aide à la recherche d'un mode de garde :** assistant maternel agréé, garde à domicile, structure collective.
- **Renseignements et conseils** sur les démarches administratives concernant la garde d'enfants (contrat de travail, aide financière ...). C'est aussi un lieu de ressources et d'informations.
- **Activités éducatives et éveil** pour les enfants de 0 à 6 ans, socialisation des enfants.

#### 7 relais près de chez vous

L'Agglomération compte 7 relais petite enfance situés à Montbrison, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Just Saint-Rambert, Sainte-Agathe-la-

Bouteresse, Sury-le-Comtal, ainsi que 2 relais itinérants nord et centre.

Nos animateurs vous accueillent au sein du relais dont dépend votre commune.

**Plus d'infos :** [loireforez.fr](http://loireforez.fr) rubriques Services au quotidien/Enfance et jeunesse.

## URBANISME

### Vers un PLUi à 87 communes

Le lancement d'un **plan local d'urbanisme intercommunal** (PLUi) à l'échelle des 87 communes membres constitue aujourd'hui une nouvelle étape pour Loire Forez Agglo dans l'exercice de sa compétence planification urbaine, et dans la construction de l'agglomération.

Cet engagement sur l'ensemble du territoire doit permettre d'intégrer les évolutions et les objectifs fixés par la loi climat et résilience. L'un des axes majeurs : **la lutte contre la consommation foncière et l'artificialisation des sols.**

Ce nouveau cadre commun d'urbanisme est une démarche de cohérence territoriale afin de :

- Partager une vision d'avenir d'aménagement et de développement
- Définir les orientations d'action publique à 10 ou 15 ans
- Favoriser la solidarité entre les 87 communes de Loire Forez, jouer sur la complémentarité des bassins de vie.

**Vous souhaitez être informé du PLUi et de son calendrier ? Connectez-vous sur le site internet dédié :**

[www.plui.loireforez.fr](http://www.plui.loireforez.fr)



Alors que la coupe du monde de rugby battait son plein, Pierre-Jean ROCHETTE, votre Conseiller départemental depuis mars 2015 - amateur de rugby - a transformé l'essai en accédant au poste de Sénateur de la Loire le 24 septembre 2023.

Devant se conformer à la loi sur le cumul des mandats, le nouveau Sénateur a été contraint d'abandonner son mandat de Conseiller départemental de votre Canton de Boën-sur-Lignon. Il nous a chargé de vous dire combien il avait apprécié ces huit années passées à vos côtés, à défendre les intérêts du canton au sein de l'Assemblée Départementale ; combien il avait pris plaisir à se rendre régulièrement sur chaque commune, à votre rencontre, que ce soit lors des inaugurations, des manifestations, ou tout simplement à votre demande.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et nous savons pouvoir compter sur son appui, chaque fois qu'il en aura l'opportunité.

Désormais, en application de la loi, nous sommes donc - Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE - le nouveau binôme représentant votre Canton de Boën-sur-Lignon.

Soyez assuré que c'est toujours avec la même détermination et la même disponibilité, que nous défendrons les dossiers du canton. Nous serons à vos côtés pour faire entendre votre voix et relayer les problématiques de notre territoire. Nous continuerons, bien entendu, à être très proches de vos équipes municipales et à répondre à chaque sollicitation.

Nous tenons d'ailleurs à souligner l'engagement des maires et de leurs équipes qui sont à mi-mandat. Chaque maire des 51 communes du canton se dépense sans compter, en faisant preuve d'abnégation et de ténacité, pour vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

En effet, être maire aujourd'hui est une vocation, un sacerdoce laïque, tant la tâche est ardue. L'argent public se fait rare et l'écart entre le réalisable et le souhaitable s'accroît. La formule « Nos désirs ont des ailes et nos moyens des jambes ! » est plus que jamais d'actualité.

Au Département, malgré les contraintes budgétaires toujours plus prégnantes, notre volonté d'accompagner au mieux les projets communaux reste intacte. Le projet de rénovation énergétique de l'école et de la mairie de Pralong sera bien entendu accompagné.

Vous pouvez compter sur notre implication à vos côtés. Avec vous, pour vous, ensemble ! Puisse cette année 2024 vous apporter le meilleur !

Chantal BROSSE et Valéry GOUTTEFARDE  
Conseillers départementaux du Canton de Boën-sur-Lignon

# Entreprises ayant travaillé pour Pralong

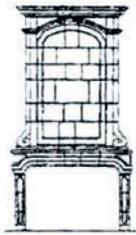


**Terrassement  
Assainissement  
Finition Bordure  
VRD**

## TP Verdier Poyet

**La Tuilerie - 42 130 MARCOUX  
06 85 20 65 63 / 04 77 97 16 15**

**Pierre & Rénovation** *Taille de pierre  
Restauration  
Dallages  
Cheminées  
Enduits  
Badigeons  
Stuc Marbre  
Escaliers*



**Jean-Philippe  
Plagne**  
Faury

42600 Essertines en Châteauneuf - Tél./Fax 04 77 58 97 89  
E-mail : jean-philippe-plagne@wanadoo.fr  
RCS Montbrison 453 636 805 RM 422 - Code APE 452 A



## Fabien FAURAND

*Nouvelle adresse :*  
**Zone Artisanale Montoisel  
42600 PRALONG**

**MARBRERIE** *Laveille-Quet*  
MONTBRISON



*Réalisation de tous  
travaux funéraires.  
Grand choix  
de fleurs artificielles*

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux  
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48  
Nouveau site internet : [www.marbrerie-laveillequet.fr](http://www.marbrerie-laveillequet.fr)

**Carre des lys**

*Etienne Place*  
Cuisinier - Traiteur

Mariage • Buffet • Séminaire • Événementiel

43 rue de Laplatte 42600 Montbrison  
04 77 58 16 08 - [contact@carredeslys.fr](mailto:contact@carredeslys.fr)  
[www.carredeslys.fr](http://www.carredeslys.fr)



S.A.R.L.

**DAN ELEC**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



336 ROUTE DE SAIL  
42990 SAINT GEORGES EN COUZAN

[www.groupe-pallay.fr](http://www.groupe-pallay.fr)

**PALLAY**  
SAVOIR FER FOREZ



Le métal à l'oeuvre, de toutes façons

Serrurerie Métallerie Charpente  
Zi de tournel 42600 Champdieu  
04 77 24 49 41

**GACHET  
&  
DUMAS**

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE  
GROS OEUVRE GÉNIE CIVIL

[www.Gachet-dumas.fr](http://www.Gachet-dumas.fr)

**04 77 58 96 20**




*Au fil des Saisons*

Création et Entretien d'espaces paysagers



En cette fin d'année, je souhaite vous faire partager quelques nouvelles positives dans une conjoncture tendue, voire anxieuse sur certains aspects plus géopolitiques.

Plastibaie, toujours en mouvement, avance et regarde devant !

L'extension pour les locaux sociaux est terminée après un peu moins de 6 mois de travaux réalisés par des entreprises locales. Les salariés ont découvert fin juin des vestiaires, des sanitaires, une cuisine et une salle de repos flambant neufs.

Un excellent retour de la part de nos clients suite à une enquête satisfaction réalisée cet été par le Groupe LORILLARD. Je tiens ici à les remercier de leur confiance. Ces résultats confirment que nous sommes sur une bonne dynamique et nous encouragent à donner notre meilleur pour retrouver la confiance de certains clients et aller en conquérir de nouveaux.

Mise en place de partenariats qui nous permettent

de nous positionner sur des chantiers locaux comme la réalisation du nouveau bâtiment de l'Ehpad de Montbrison en 2024.

Une activité soutenue, grâce à nos clients et au Groupe LORILLARD, activité qui nous a permis de confirmer des emplois en CDI, et de construire une stratégie d'entreprise pour les prochaines années.

Sans oublier, une équipe rajeunie, féminisée, dynamique, pleine de vie ainsi que des investissements pour maintenir et améliorer notre productivité et diminuer notre impact carbone.

2024 s'annonce avec de nombreux défis à relever pour l'équipe, et c'est grâce à notre souplesse, notre agilité et aux bons fondamentaux que nous les relèverons.

Toute l'équipe de PLASTIBAIE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2024.

Marc DALMAIS



## 1 an déjà ....

Le 1<sup>er</sup> Septembre 2022, STYLE ET COULEUR rachetait le fond de commerce de MAISON BROZE situé 419, Route de la Menuiserie à PRALONG .

L'entreprise est spécialisée dans le domaine de la Plâtrerie Peinture Décoration, Revêtement de sol et Isolation thermique par l'extérieur (en possession des différents certificats RGE).

Besoin d'un devis ou pour tout renseignement, n'hésitez pas à les contacter

**MAISON BROZE STYLE ET COULEUR- Mr PONCHON Jean-François**  
**419, Route de la Menuiserie 42 600 PRALONG**  
**04 77 97 04 38 - 06 18 38 10 43 - maisonbroze@orange.fr**



Année 2023, l'année de tous les changements pour le « Taxi de Pralong » !

En effet au mois de mars dernier je saisisais l'opportunité d'agrandir mon entreprise : l'achat d'une licence m'a permis d'embaucher une salariée et de faire sillonner les routes foréziennes par un deuxième véhicule aux couleurs du « Taxi de Pralong ». Quelle fierté pour l'entreprise qui voyait le jour dans notre village il y a tout juste 9 ans, le 5 janvier 2015 !

Mais ce n'était qu'un début : ces dernières années, dans les bulletins municipaux précédents, vous avez été témoins de la « bougeotte » du siège social de votre taxi. Grande nouvelle : le « Taxi de Pralong » est de retour sur la commune. Son siège social se situe désormais 10 Route du Pic.

Grande satisfaction pour moi car cela me permet d'être au plus proche des pralonnais et pralonnaises. Sentiment apparemment partagé par mes clients au vu de tous les témoignages que j'ai reçus.

En ce qui concerne votre transport, pas de changement. Le conventionnement de ses deux véhicules permet au « Taxi de Pralong » de vous accompagner vers vos dif-

férents lieux de soins dans la mesure où vous possédez une « prescription médicale de transport ».

Vous pouvez également faire appel à nous pour tout autre déplacement, et ceci dans le cadre de « courses payantes ». Pour ces deux types de courses il est plus que souhaitable d'effectuer une réservation le plus tôt possible, cela afin de répondre au mieux à toutes vos demandes.

Le service de transport de colis urgents reste évidemment d'actualité.

Je remercie tout d'abord mes clients pour la confiance qu'ils m'accordent depuis toutes ces années. Mes remerciements vont également à monsieur le Maire et son conseil municipal pour leur soutien que je perçois à chacune de nos rencontres.

Malgré l'actualité plutôt stressante de ces derniers mois, le « Taxi de Pralong » fait le pari de l'optimisme en vous souhaitant, à vous et à vos proches, une très belle année 2024.

**Damien Dutriévoz pour le « Taxi de Pralong »**  
07 52 03 25 47 • [taxidepralong@hotmail.fr](mailto:taxidepralong@hotmail.fr)



L'entreprise **Au fil des saisons** vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 !  
Nous remercions tous ceux qui nous font confiance depuis 2010  
et nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**Bertrand Maillard 06 60 99 21 42 • Ludovic Arnaud 06 73 21 10 15**

**DUPUY**  
MATERIEL D'ASSISTANCE PHYSIQUE  
ZONE ARTISANALE  
42600 PRALONG - FRANCE

**CONTACT@DUPUY-MAP.COM**

TÉL. 33 (0)4 77 97 12 02

FAX 33 (0)4 77 97 05 74

**DUPUY-MAP.FR**





## Eco cleaner cuve

Notre société existe depuis janvier 2022 et est installée au 5 impasse des Cyprès à Pralong.

Nous sommes les spécialistes de la dépose et de la neutralisation de cuves de combustibles dans le département de la Loire.

Nous intervenons chez les professionnels et les particuliers pour du nettoyage, dégazage, découpage, à l'aide d'une grignoteuse soit sans étincelle, la neutralisation, par sable ou béton, de tous types de cuves acier ou plastiques. Un certificat de dégazage ou de neutralisation, vous sera fourni suite à notre intervention, qui vous permettra de bénéficier de « Maprim'renov ».

Tous les déchets sont recyclés, nous pouvons ainsi vous fournir un certificat de suivi.

Nos devis sont gratuits, vous pouvez nous joindre de 8h00 à 20h00.

Nous avons aussi un site internet qui détaille nos interventions «eco cleaner cuve».

0672079931 ou 0607804936 - eco-clean42@hotmail.fr

Installation | Dépannage  
Entretien | Froid commercial  
& Climatisation

**GARBIL  
RÉFRIGÉRATION**

garbil.refrigeration@hotmail.com **06 84 93 74 51**

**G.F.I.**  
FOURNITURES INDUSTRIELLES

*Vous souhaitez  
de passer  
d'excellentes fêtes  
de fin d'année.*

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de réussite dans tous vos projets. Que ces fêtes et 2024 riment avec bonheur et santé.

449, Route de La Menuiserie - 42600 PRALONG

Menuiserie  
Laurent  
**MORLEVAT**

Z.A. Les Daguets / 42600 PRALONG

Pose et fabrication menuiserie bois/alu/pvc  
porte - fenêtre - volet roulant - parquet - terrasse - dressing

**04 27 62 01 26 06 29 57 25 07**  
l.morlevat@sfr.fr

**S.A.R.L. Chambon Maise**  
*Créateurs d'agencement*

Voici déjà la fin d'année qui arrive avec son lot de faits divers et une conjoncture difficile pour beaucoup d'entre nous.

Pour notre part, l'année 2023 a été encore bien remplie en fabrication et installation de multiples agencements de tous genres (magasins, cuisines, mobilier, décoration)

L'année 2024 sera une période de changement, puisque Fabien Brunel qui est là depuis de nombreuses années a repris le flambeau pour faire perdurer et prospérer la Ste Chambon-Maise.

Le parc machine est bien adapté aux besoins techniques des travaux même si on pense qu'il faut toujours plus de place, plus de matériel.

Bonne année 2024 à tous.

**S.A.R.L. CHAMBON-MAISSE**  
Création en 1984  
Effectif 8 Personnes  
Surface atelier 700 M2  
Intervention Géographique : Région Rhône Alpes Auvergne  
Fabrication agencement, mobilier de magasin, cuisine, salle de bain, éléments de décoration, tables, claustras, marches d'escalier

Z.A de Montoisel - 42600 PRALONG - Tél. 04 77 97 17 99 - Fax 04 77 97 00 99  
Mail : jeanphilippe.maise@wanadoo.fr - https : https://www.chambon-maise.com/



Je suis Gracienne PERET, Coach et Formatrice en Image auprès de particuliers et de professionnels.

Je travaille dans une vraie démarche de développement personnel et de bien être pour « booster » l'estime et la confiance en soi en améliorant l'image de soi.

### Je propose du coaching en individuel :

➤ Pour les particuliers qui manquent d'estime, de confiance et/ou qui ont une mauvaise image d'eux même :

- Prise de poids/perte de poids
- Maladie/Burn out
- Changement de vie personnelle/professionnelle
- Moment bien être

➤ Pour les professionnels qui souhaitent impacter différemment par leur image (carte de visite de l'entreprise) :

- Booster sa crédibilité auprès des clients
- Trouver une image adaptée à sa posture d'entrepreneur
- Soigner sa communication auprès de ses collaborateurs

J'anime des ateliers collectifs en lien avec des professionnels du bien-être.

Je propose des ateliers aux scolaires en lycée professionnel, aux personnes bénéficiaires de structures d'insertion.

Je forme des demandeurs d'emplois, des salariés... en organisme de formation, en entreprise J'aborde les thèmes suivants :

- Posture professionnelle : estime de soi, confiance en soi, image de soi
- Gestion du stress
- Burn out

### N'hésitez pas à aller sur :

- Mon site : [www.graceaelle.fr](http://www.graceaelle.fr)
- Sur mes réseaux sociaux et professionnels :
  - Facebook Grâce à Elle
  - Instagram graceaeelle-
  - LinkedIn GRACIENNE PERET
- Sur ma page google business pour consulter les avis : <https://g.co/kgs/.7Cg9ar>

Mon cabinet se situe au 9 Rue des Arches à Montbrison à côté de la Mairie.

**NETTOYAGE, ENTRETIEN ET DÉSINFECTION DE LOCAUX PROFESSIONNELS**

Nos services pour tous les secteurs d'activités : Industrie, habitat collectif, santé, collectivités, administration, banque, finance, assurance, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, associations, hôtellerie, restaurant, marchés publics.




#### NOS SERVICES



Nettoyage bureaux et locaux professionnels



Désinfection et décontamination



Entretien des locaux commerciaux



Entretien de salles blanches



Nettoyage industriel



Vitrierie

#### OÙ NOUS TROUVER ?

**À MONTBRISON :**  
ZA de Montoisel - Creux du Pendu  
42 600 PRALONG

**DANS NOTRE NOUVELLE AGENCE**

**À SAINT-ÉTIENNE :**  
42 Boulevard Antonio Vivaldi  
42 000 Saint-Etienne

AGENCE DE MONTBRISON | 07 87 30 79 64  **NAOKI-PROPRETE.FR**

## Horaires :

### Scolaires :

lundi / mardi / jeudi / vendredi :  
8h30/12h00 et 13h45/16h15

### Garderie

7h30/8h20 : payante  
12h-12h15 et 16h15/16h45 :

gratuites

16h45/18h : payante

### Cantine :

12h/13h35 : Les menus sont  
préparés par la société API.

## Répartition des classes et personnel :

Cette année, 71 élèves sont accueillis à l'école de Pralong, répartis en trois classes :

- 12 élèves en CE1 et 9 élèves en CE2 avec Mme Vilvert ( directrice) et Mme Betti
- 9 élèves en CE2 et 16 en CM1 avec Mme Billaud
- 9 élèves en CM1 et 16 en CM2 avec Mme Darnis

• Mme Juban et Mme Derory( AESH) sont présentes à l'école pour aider des élèves en difficultés.

• Mme Tronel, Mme Cornet gèrent la cantine, la garderie et le transport scolaire, ainsi que l'entretien des locaux.

## Projets pédagogiques 2022-2023

L'année scolaire a été marquée par une superbe classe découverte au Bessat, à laquelle ont participé les 3 classes de Pralong ainsi qu'une classe de CP/CE1 de Chalain, soit un total de 100 élèves.

Logés dans le Chalet des Alpes, les enfants ont participé à une initiation à la course d'orientation, au tir à l'arc, à divers engins volants. Ils ont randonné à la découverte de traces et indices laissés par les animaux (quelques pas sur la neige, des niches dans les arbres...)

Ce projet est surtout une parenthèse collective qui permet à chacun d'apprendre le vivre ensemble, avec les joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les veillées organisées par les enseignantes ont été pour la première une soirée partagée jeux de société. La seconde soirée a été ouverte aux talents : chaque enfant volontaire présentait un tour de magie, une danse, un spectacle de diabolo... applaudi par ses camarades spectateurs. Cette soirée s'est clôturée par une boum tant attendue des enfants. De très bons souvenirs pour tous les enfants, mais aussi pour les accompagnateurs, à savoir les enseignantes, quelques parents volontaires, ainsi que Christelle et Sandrine qui ont tous aidé activement à l'encadrement du groupe. UN GRAND MERCI A TOUS. Nous complétons nos remerciements aux parents qui

nous accompagnent régulièrement lors des différentes sorties, et sans lesquelles nous ne pourrions y participer.

Ce projet n'aurait pas eu lieu sans le financement de l'Association du sou des écoles « Chaprapaul » que nous remercions. Mais ce budget exceptionnel a été complété par les mairies du RPI, ainsi que par une subvention du Département de la Loire.

Au cours de l'année, ce projet fédérateur a permis de travailler dans les classes sur le vivre ensemble.

Un retour aux parents créé par les élèves en classe a cette année pris la forme d'un montage vidéo. Ce tra-





vail a développé des compétences numériques et langagières auprès des élèves.

La liaison école collège a également pu avoir lieu : les élèves de Mme Billaud et Mme Darnis, en collaboration avec Mme Mendez professeur de français, ont travaillé sur le lexique : dans un premier temps, chaque classe a recherché du lexique autour du thème urbain : mystérieux, rassurant et inquiétant. Dans un deuxième temps les élèves ont écrit des histoires avec des descriptions d'une ville à partir du lexique proposé par les deux autres classes. Ce travail a abouti à un échange lors de la visite du collège de Boën : lecture des différentes histoires créées par les 3 classes. Nos élèves ont joué avec les 6èmes à des jeux fabriqués

par ces derniers sur ce thème « urbain ». Ce fut aussi l'occasion de vivre une journée d'immersion au collège l'Astrée.

Pour conclure, il est un projet que l'on renouvelle maintenant chaque année : la visite régulière à la bibliothèque du village où Chantal et ses collaboratrices nous accueillent par classe, pour lire des histoires ou présenter des kamishibaïs qu'elles ont sélectionnés en fonction de nos demandes et besoins. Les enfants prennent ensuite un temps pour choisir un livre qu'ils emmènent à l'école pour le partager lors des temps de lecture collective ou des temps de « chut... je lis ».

Ces temps de bibliothèque sont répétés environ deux fois par période. Merci !

## QUE NOUS RESERVE 2023-2024 ?

L'axe principal du projet de cette année est une demande en cours du label « école en poésie » avec un travail conséquent sur ce type d'écrit : création et échanges dans les classes, rencontre avec une auteure, participation au printemps des poètes. L'école travaille également sur le climat scolaire : une réflexion est engagée sur l'utilisation des espaces communs dans l'école avec un aménagement notamment de la cour de récréation.

La traditionnelle mais nécessaire liaison école collège aura également lieu autour d'un corpus commun de livres sur lesquels travailleront les élèves.

D'autres projets de sortie sont à l'étude, mais à ce jour rien n'est précis...



*En attendant, les élèves de Pralong, leurs enseignantes et le personnel de l'école vous souhaitent une excellente année 2024 !  
Prenez soin de vous et de vos proches*

# Bibliothèque

Cette année 2023 a été riche en évènements nouveaux :

→ Le 12 juillet après-midi Marie-Claude, conteuse de la Bibliothèque de Chalain d'Uzore, est venue nous faire découvrir l'île de la Réunion à travers des contes et des reportages. Une trentaine de personnes était présente et c'est par un goûter exotique que s'est terminée cette animation.

→ Le vendredi 6 octobre en fin d'après-midi, toujours à la salle des Fêtes, les bénévoles de la bibliothèque ont proposé un spectacle dans le cadre de la « semaine bleue », en incluant également des enfants de la garderie. C'est une cinquantaine de personnes qui se sont retrouvées, toutes générations confondues, pour découvrir des contes anciens ou plus récents, dans une ambiance des plus joyeuses. Un apéritif sympathique clôturait cet après-midi.

→ Début septembre, changement de responsable : c'est Laura qui prend les rênes de la bibliothèque à la place de Chantal.

Lucette et Chantal continuent de recevoir 2 ou 3 fois par trimestre les enfants de l'école pour des contes, dont les thèmes changent à chaque séance. Lors de leur venue, les enfants empruntent 1 ou 2 livres chacun.

Depuis le début de l'année, le nombre de prêts est en augmentation (3149) et nous avons aussi augmenté le volume de nos livres : nous disposons de plus de 2000 ouvrages en rayon et d'environ 500 magazines. Ce fond de prêt provient : des livres empruntés à la bibliothèque départementale, des achats de livres possibles grâce à la dotation de Loire-Foréz et de dons de livres faits par des particuliers. Ils ont été très nombreux cette année et nous les en remercions.

La baisse de dotation de Loire-Foréz nous a amené à faire des choix : nous avons privilégié l'achat de livres divers (romans, romans policiers, BD, romans jeunesse, albums enfant etc...) au détriment des abonnements ; néanmoins nous restons abonnés à Cuisine Actuelle, Wapiti, J'aime lire, les Belles histoires).



Un réaménagement de la bibliothèque a eu lieu en début d'année : grâce à de nouvelles étagères fournies par la Mairie nous avons pu organiser un espace « enfant » plus fonctionnel.

Les permanences restent inchangées, à savoir :

- Le jeudi de 17 h 30 à 19 h
- Le vendredi de 16 h à 17 h 30
- Une seule permanence a lieu pendant les vacances scolaires : jeudi de 17 h à 19 h.

La carte d'adhésion à la bibliothèque et le prêt de livre sont gratuits ; cette carte permet d'emprunter et de rendre les livres dans toutes les bibliothèques du réseau Copernic. Il est également possible de réserver des livres dans d'autres bibliothèques et de les récupérer à Pralong : un service de navette passe tous les 15 jours. Nous pouvons vous aider pour ces réservations.

Le portage de livres à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer en bibliothèque est possible ; pour cela, vous pouvez contacter la mairie ou envoyer un mail à la bibliothèque ([p.bibliotheque@orange.fr](mailto:p.bibliotheque@orange.fr))

Nous vous attendons toujours plus nombreux ; nous vous souhaitons de belles découvertes littéraires et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles animations.

Nous remercions la Municipalité qui nous aide beaucoup dans la mise en œuvre de nos projets.

**Nous souhaitons à tous une très bonne année 2024.**

L'équipe de bénévoles : André, Chantal, Corinne, Evelyne, Hélène, Josiane, Laura, Lucette, Madeleine.



# Association de Pétanque Pralonnaise

Tout d'abord, nous avons continué à embellir notre espace de jeu avec différents travaux réalisés en début de saison. L'éclairage a été largement amélioré grâce notamment à l'apport de lumières LED.

Ensuite, les sessions du vendredi soir et les animations réalisées tout au long de l'année ont été très appréciées par les pralonnais : nous avons pleinement profité et même parfois joué jusqu'au bout de la nuit 😊.

Nous avons également organisé ou participé à de nombreux événements cette année.

➔ Dimanche 11/06: Réception de 5 équipes ligériennes dans le cadre des championnats des clubs. L'APP a

remporté sa première rencontre.

➔ Samedi 8/07: Initiation à la longue, avec nos collègues de la boule des écrevisses.

➔ Vendredi 14/07: Concours de pétanque de l'APP en semi-nocturne avec pas moins de 80 doublettes.

➔ Samedi 23/09 : Concours de pétanque de la fête patronale avec le comité des fêtes ; 112 doublettes étaient présentes, un nouveau record !

➔ Samedi 30/09: Rencontre amicale avec la pétanque de Saint-Bonnet le Courreau.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé et contribué à la réussite de ces différentes manifestations.

L'APP, c'est un super groupe de 37 adhérents (dont une dizaine de licenciés qui participent à des compétitions officielles), avec toujours un maître-mot : la convivialité. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre groupe WhatsApp ou notre page Facebook. Vous découvrirez l'ambiance de l'APP, et les projets qui l'animent.

Le bureau de l'APP, Andréia, Julien, Didier et Armelle, vous donne rendez-vous dès le printemps pour de nouvelles aventures 😊.

**Bonne et heureuse année 2024 à tous.**

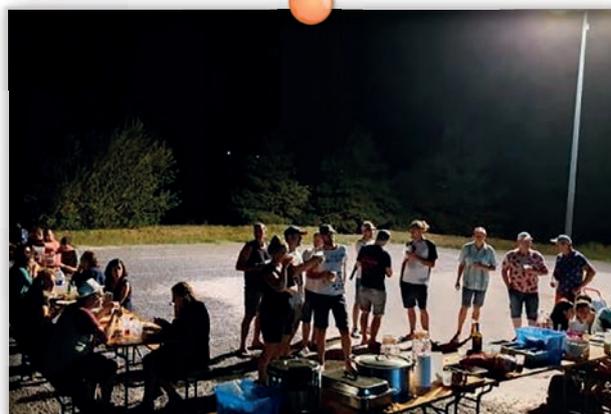
## Agenda 2024

Samedi 16/03 :

Assemblée générale

Samedi 13/07 : Concours de pétanque de l'APP

Samedi 28/09 : Concours de pétanque de la fête patronale



# Les classards

En début d'année nous avons fait l'intégration des 2006. Nous nous sommes retrouvés pendant l'année quand c'était possible pour faire connaissance autour d'un verre.

Nous avons démarré par l'inter-classard organisé et géré par les classards de St-Georges-en-Couzan dernier gagnant. Puis nous avons distribué le muguet du 1er mai.

Lors de la fête patronale de Pralong, nous avons comme chaque année distribué et vendu les brioches du vendredi soir au dimanche. Nous remercions tous les pralonnais de leur accueil.

**NOUVEAUTE : Bal à la salle d'animation de Pralong**  
sur pré-vente le samedi 17 Février 2024

**Contact : Baptiste par SMS uniquement**  
au 06 21 65 66 77  
associationcpralong@gmail.com



*Pour l'année 2024 tous les jeunes nés en 2007 résidant à Pralong et étant motivés pour faire la fête sont attendus pour mettre en place les projets 2024 (1 Mai, fête de Pralong, sorties,...)*

*Les Classards Pralonnais*

# ACCA de Pralong

La saison cynégétique bat son plein à l'heure où je vous écris.

Notre association a connu cette année le renouvellement du conseil d'administration qui est composé par :

**Président** : Éric JUQUEL

**Vice-président** : Xavier CHAVE

**Trésorier** : Pierre Gilles BONNEFOY

**Trésorier adjoint** : Hervé MAILLARD

**Secrétaire** : Frédéric MAZAUD

**Membres du bureau** : Jean Raymond BEAUGROS, Cédric PINAY, Bertrand MAILLARD et Loïc MONIER.

Notre association se porte bien et notre effectif est stable, nous comptons 25 membres.

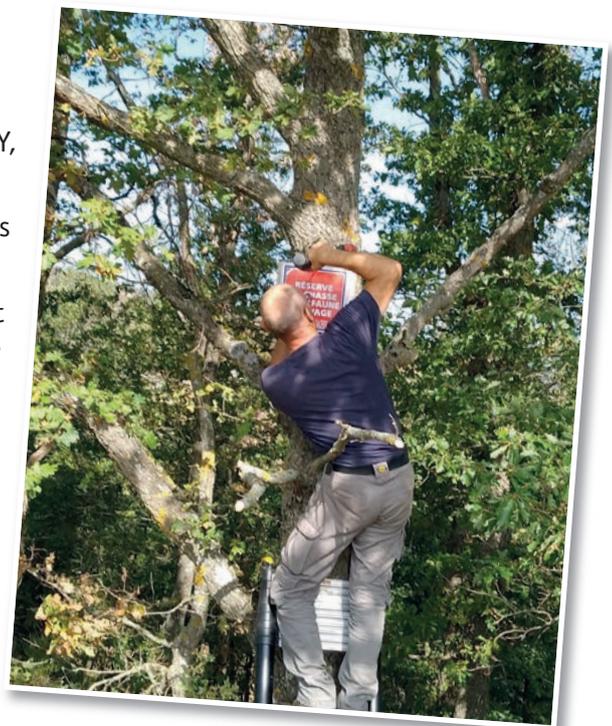
Notre objectif est le développement du gibier, sa protection et son repeuplement. Pour cela, j'en profite pour remercier notre garde particulier Lionel OLIVIER pour tout son travail au quotidien, et plus particulièrement la régulation des espèces nuisibles tels que le renard et les ragondins abondants sur notre commune.

En parallèle, nous continuons toujours nos actions en faveur de la sécurité en organisant en 2024, en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Loire, une formation portant sur les règles de sécurité.

Certains membres ont suivi la formation premiers secours organisée par la mairie à destination des associations.

Nous allons aussi continuer à participer à la vie associative de notre village en vous proposant notre traditionnel casse-croûte lors de la brocante du jeudi de l'ascension.

**Je terminerai mes propos en vous souhaitant à toutes et tous une bonne année 2024 !**



*Opération de délimitation d'une zone de réserve par notre garde particulier*

# Sou des Ecoles

RPI Pralong - Chalain D'Uzore - Saint Paul D'Uzore



Le bureau est composé comme suit :

**Président :** David Viillard

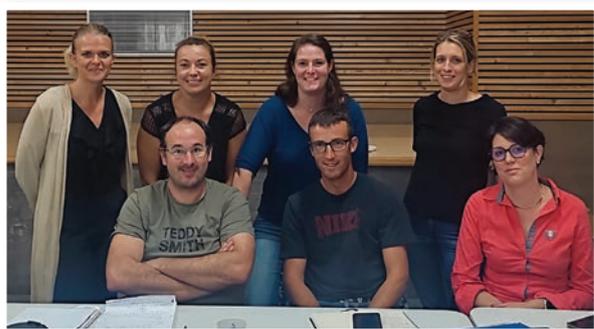
**Vice-présidente :** Nicolas Rouchon

**Trésorière :** Lydie Roche

**Secrétaires :** Anne Gouttegat, Amandine Petelet et Colin Siret

**Chargée de communication :** Rebecca Thollot

**Et 22 membres actifs.**



Le Sou des Ecoles est une association de parents d'élèves bénévoles. Ils donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie pour organiser tout au long de l'année des ventes ou des manifestations afin de recueillir des fonds permettant de participer au financement de sorties scolaires, de matériels et des projets pédagogiques proposés par les enseignantes du RPI Pralong, Chalain d'Uzore et St Paul d'Uzore.

Le Sou des Ecoles accueille avec plaisir les nouveaux

parents qui souhaitent s'investir de façon ponctuelle ou à plus long terme dans l'organisation des manifestations.

Cette année, plusieurs ventes sont organisées comme des calendriers, des sapins de Noël, cadeau des familles (...) participant aux financements de ces activités.

Le Sou des Ecoles a changé de nom. Il s'appelle dorénavant le Sou des Ecoles Chaprapaul. C'est une contraction des 3 noms de village qui constituent le RPI.



L'équipe du Sou des Ecoles Chaprapaul remercie tous ceux qui apportent leur aide pour le bon déroulement des manifestations.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024**



N'hésitez pas à nous contacter par mail : [soudesecolesrpi42600@yahoo.fr](mailto:soudesecolesrpi42600@yahoo.fr) et ou suivre notre actualité sur notre page facebook : Sou des Ecoles Chaprapaul

## Club des Aînés

A l'issue de l'Assemblée Générale du mois de mars un nouveau bureau a été constitué.

Michèle Perrin et Madeleine Massacrier en sont les co-présidentes. Anne Marie Chazelle est trésorière et Claudette Bonnefoy trésorière adjointe. Jean Paul Gay est secrétaire et Jacqueline Bréat secrétaire adjointe.

Le bureau remercie vivement Daniel Dérory, Marthe Vernet et Denis Poyet pour leurs années passées à diriger le club.

Le club se réunit tous les 15 jours le jeudi après-midi des semaines impaires. Nous sommes actuellement 21 adhérents. Pendant que certains jouent à la belote d'autres vont marcher, papotent ou jouent à des jeux de société.

Nous arrosons les anniversaires. Cette année Gaby et Julien Pinay ainsi que Marthe et Jeannot Vernet ont fêté leurs noces de diamant.

La saison s'est terminée par un repas à l'auberge de l'Ecureuil à Lérigneux.

A la rentrée, nous avons pris contact avec Christèle, animatrice du périscolaire, deux rencontres intergénérationnelles ont eu lieu en octobre avec les enfants. Nous avons aussi fait une sortie au cinéma.

Le club est ouvert à toutes et tous et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

***Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et que 2024 vous apporte beaucoup de joie.***

*Le bureau*



# Association Festivités Loisirs Pralonais

Le 7 mai 2023 a eu lieu la fête des fleurs et des produits du terroir avec une exposition artisanale où de nouveaux vendeurs sont venus malgré la pluie.

Le jeudi de l'ascension, le 18 mai 2023, un vide grenier avec un casse-croûte (saucisses au vin et pommes de terre) a été organisé avec nos amis de L'A.C.C.A de Pralong.

Le samedi 23 septembre 2023, c'était la fête patronale dont l'organisation se fait en collaboration avec l'APP et les classards. Une journée bien remplie :

➤ Le matin, les amoureux de véhicules anciens sont venus présenter leurs voitures anciennes, motos et mobylette sur le parking devant la salle des fêtes.

➤ Puis, des ballons biodégradables offerts aux enfants ont été lâchés comme l'an dernier. Cette année, nous avons eu un retour de ballon venant de St Victor sur Loire. L'heureux gagnant est Clément Du Chateau.

➤ Sous les yeux émerveillés des petits et des grands, Ludovic Arnaud a lâché ensuite des pigeons voyageurs.

➤ Le vin d'honneur offert par la municipalité a suivi.

➤ L'après-midi a commencé avec le traditionnel concours de pétanque avec nos amis de L'A.P.P.

➤ Le repas du soir commandé au carré des lys a régalé de nombreux convives.

➤ A 22h, le feu d'artifice offert par la municipalité a illuminé le ciel et la soirée dansante s'est poursuivie avec Mireille.

Une belle journée dans son ensemble

Comme chaque année, je remercie tous ceux et celles qui participent aux manifestations et toutes les personnes qui nous aident pour animer la vie du village.

On est une bonne équipe mais qui vieillit. Ce serait bien que des personnes intéressées se fassent connaître pour prêter mains fortes et pour étoffer l'équipe afin que le relais se fasse dans la simplicité.

**L'assemblée générale aura lieu le 27 janvier 2024 à la salle du pressoir à 20h. Vous êtes les bienvenus.**

**Pour l'année 2024 :**  
**LA FÊTE DES FLEURS :**  
le dimanche 5 mai 2024  
**LA BROCANTE :** le jeudi de  
l'ascension le 9 mai 2024  
**LA FÊTE PATRONALE :**  
le samedi 28 septembre  
2024



***Nous vous souhaitons une très  
bonne et heureuse année 2024  
L'Equipe de l'A.F.L.P***



# YOGA



Nous nous sommes retrouvés le mercredi 12 septembre à la salle d'animation de Pralong pour une nouvelle saison de hata yoga avec Virginie. Nous sommes 16 et demi inscrits. Les cours sont les mardis de 18 h 30 à 20 h 00. Nous avons tous beaucoup de plaisir à pratiquer le yoga même si certaines postures, certains étirements sont plus durs que d'autres. Mais, en juin, nous sommes heureux car nous voyons que nous avons progressé.

Le tarif est de 162 euros payable en trois fois.

Vous pouvez venir essayer deux cours gratuits et voir si le yoga vous plaît.

**Belle année et bonne santé pour 2024 à toutes et à tous.**

MJ Bémat



# Gymnastique volontaire

Ce premier cours de l'année 2023-2024, (le 13/09) a été un peu spécial car Sylvain s'en est allé ailleurs. Mais Katia est arrivée et nous avons tout de suite apprécié ses cours. Au début, nous étions tous silencieux (19 filles et 2 garçons) mais je pense que petit à petit nous reprendrons nos habitudes et nous serons moins "sages" tout en travaillant nos abdos, nos fessiers, nos adducteurs et en finissant les séances par des

étirements bien mérités.

Les cours se pratiquent à la salle d'animation de Pralong de 19 h 15 à 20 h 15 les mercredis soirs. Le tarif est de 85 euros (et oui tout augmente) pour 33 cours par saison.

Comme chaque année nous vous proposons deux cours gratuits.



**Bonne et heureuse  
année à toutes  
et à tous  
MJ Bémat**

# Association Saint Vincent .....

L'association de l'union des vigneron Saint Vincent est parmi les plus anciennes de Pralong. A l'origine, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, composée de vigneron uniquement elle avait vocation d'entraide. Puis, au fil du temps, vignes et vigneron se sont faits plus rares et les conditions de vie se sont améliorées faisant perdre peu à peu du sens à sa raison d'être originelle. Aujourd'hui, il s'agit d'une association amicale avec pour objectif de créer des animations pour partager ensemble des moments d'échanges, de convivialité mais aussi de découvertes. Ainsi, nous avons cette année proposé début septembre une journée en Auvergne avec la visite du musée « l'aventure Michelin » le matin et une visite du volcan de Lemptegy l'après-midi, après avoir dégusté quelques spécialités locales dans une ambiance sympathique. Une belle journée, autant ludique qu'instructive sous un soleil radieux. L'esprit des vigneron y est toujours présent par le biais de la Saint Vincent tournante, manifestation qui se déroule en coordination avec les villages alentours qui ont chacun leur propre association Saint Vincent :

Champdieu, Saint Thomas la garde, Saint Marcellin, Ecotay, Saint Georges Hauteville, Lézigneux. Cette année le repas avait lieu à Saint Romain le Puy. Soulignons ici le dynamisme de l'association Saint Vincent de Champdieu pour l'organisation au mois de juin de sa soirée « à la découverte des côtes du Forez » qui a eu un franc succès, alors avis aux amateurs pour 2024 ! L'association est ouverte à tous et nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux membres qui partagent avec nous amitié et convivialité dans la bonne humeur.

A l'issue de la dernière assemblée générale un nouveau bureau a été formé avec un changement de président. La prochaine assemblée générale aura lieu le dernier dimanche de Février 2024.

**Président : Michard E.**  
**Secrétaire : Touly J.P.**  
**Trésorier : Monnier G.**



*Le Président et les membres de la Saint Vincent vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année chaleureusement et raisonnablement arrosées et une heureuse nouvelle année.*

## La Boule Des Ecrevisses

Les années se suivent, se ressemblent en ce qui concerne notre activité associative, mais notre moral est toujours présent pour offrir aux sociétaires et sympathisants des moments de convivialité et des parties de jeux parfois intenses.

Notre challenge des Sociétaires Disparus s'est déroulé sous un beau soleil, le 24 juin dernier avec la participation de quatre triplettes. La triplette gagnante était composée de Raphaël DELORME, Jean-Paul TOULY et Claude VIALLARD.

Puis, le 8 juillet, nous avons organisé une initiation à la pratique du jeu de la boule Lyonnaise dite « à la longue » avec l'association Pétanque de Pralong. Cette rencontre a été l'occasion de mieux se connaître et de tisser des liens avec une autre société bien représentée, avec laquelle nous avons des points communs dans l'esprit associatif de la boule à l'exception des règles pour la pratique du jeu !

Une expérience à renouveler par la suite.

Suite à l'invitation de la société « Union des Vignerons Saint Vincent de Pralong », quelques sociétaires ont participé au voyage à Clermont-Ferrand le 9 septembre qui fut très apprécié par les participants en partageant ensemble une belle journée.

Côté technique nous poursuivons la remise en état de notre jeu avec la construction par les boulistes, d'une murette sur l'enrochement réalisé l'an dernier et par d'autres petits travaux de maintenance. L'an prochain des travaux de peinture sur les structures extérieures sont envisagés.

Les activités pour l'an prochain ne sont pas encore programmées mais seront certainement du même type que celles de cette année avec peut-être de nouveau l'organisation d'un concours en tête à tête entre sociétaires intéressés.



# Comité d'entraide aux aînés de Pralong

La commune de Pralong compte actuellement 110 habitants âgés de plus de 70 ans. Exceptionnellement, cette année, le Comité a invité nos aînés à venir récupérer leurs colis traditionnels à la salle du Pressoir le samedi 2 décembre entre 14h00 et 18h00.

De plus, nous invitons nos aînés pour le goûter de convivialité le samedi 6 janvier 2024 à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

Le Comité d'Entraide aux Aînés, remercie la municipalité pour la subvention de 2700€ qu'il a reçue pour l'achat de colis de fin d'année de nos aînés.

Le comité organisera le 11 février 2024 une vente de plats chauds d'hiver à emporter préparés par le traiteur CHAZAL !

Nous avons organisé un bal folk l'an dernier, nous allons le reconduire cette année le samedi 8 juin 2024 prochain. Venez nombreux ! Nous comptons sur vous !

Catherine BRICAUD, La Présidente

**L'EQUIPE DU COMITE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2024  
UNE BONNE SANTE A VOUS ET VOS PROCHES !**

## Dates à retenir pour 2024

→ Le samedi 11 février 2024 :  
Organisation une vente de plats chauds d'hiver

→ Le samedi 8 juin 2024 bal  
folk à la salle des fêtes à 20h00

→ Le samedi 7 décembre 2024 :  
Le goûter de convivialité de nos aînés et distribution de colis à 14h30 à la salle des fêtes



Remise des colis  
le 2 décembre 2023





# Paroisse Sainte-Claire Sainte-Thérèse en Forez

**Paroisse Sainte-Claire-Sainte-Thérèse-en-Forez : 28 communes, 31 clochers, un seul cœur !**

Et notre commune fait partie de cette communauté...

Une communauté est un ensemble de personnes solidaires qui partagent un bien commun. Elle se manifeste donc par une façon de vivre ensemble, de partager des moments de convivialité, dans les joies et dans les peines. Mais pour qu'une communauté rayonne, elle doit être joyeuse, fraternelle et attentive à tous. C'est le but de notre communauté paroissiale !

**LA JOIE !** Adieu tristesse et morosité. La joie est un art de vivre que nous voulons cultiver pour rendre compte de l'espérance qui est en nous.

**LA FRATERNITÉ !** Elle ajoute une dimension familiale à notre communauté paroissiale. Elle nous entraîne plus loin.

**L'ATTENTION À TOUS !** Nous voulons aller davantage les uns vers les autres et porter ensemble une attention particulière à ceux qui sont isolés.

**ENSEMBLE POUR DÉCOUVRIR JÉSUS**, c'est aussi le but de notre communauté paroissiale ! Au travers de temps de rencontres, de marches, de jeux, de prières. **ENSEMBLE DANS LES ÉTAPES IMPORTANTES DE LA VIE** par les sacrements (baptême, confirmation, mariage, sacrement des malades), mais aussi l'accompagnement des familles en deuil, la visite des malades, les funérailles. **ENSEMBLE POUR GRANDIR DANS LA FOI**, tout au long de notre vie (éveil à la Foi -jusqu'à 7 ans-, caté -enfants du CE2 au CM2-, aumônerie pour les plus grands, parcours Alpha, Mardi de la foi, pèlerinage paroissial en Normandie du 15 au 21 avril 2024... et autres temps forts ponctuels pour les adultes) et aussi dans la vie quotidienne avec les temps de prières, de partage d'évangile, les fraternités locales...

7 messes ont également lieu sur la paroisse chaque weekend :

le samedi à Champdieu (18h30) et sur un autre clocher par roulement et chaque deuxième samedi du mois à Savigneux (18h30) pour les personnes malentendantes.

le dimanche au monastère (8h), à Saint-Romain-le-Puy (9h), à Soleymieux, Lérygneux et Notre-Dame (10h30).

L'accueil paroissial est assuré du lundi au samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h à la cure Notre-Dame (6 rue Loÿs Papon à Montbrison), puis, à partir de janvier, à la Maison Saint-Joseph (41 rue du Faubourg de la Croix à Montbrison).

Les horaires de messes sont affichés à l'église (avec les contacts utiles), dans les « Échos » mensuels ainsi que sur le site <https://messes.info> ou sur le blog paroissial <https://steclairstethereseenforez.fr/>

L'équipe communication de la paroisse





# NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

## SERVICES PUBLICS

PRÉFECTURE ☎ 04.77.48.48.48

MAIRIE ☎ 04.77.97.17.45 ✉ [contact@mairiepralong.eu](mailto:contact@mairiepralong.eu)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi et Mardi 8h30 à 14h

Jeudi 14h à 17h

Vendredi 14h à 17h

PERMANENCES M. GARBIL, M. NIELACNY, Mme DUPUY,  
M. BLANC, Mme GAREL reçoivent sur rendez-vous.

ÉCOLE DE PRALONG ☎ 04.77.97.14.76

PÉRISCOLAIRE ☎ 04.82.77.15.05 ✉ [periscolaire@mairiepralong.eu](mailto:periscolaire@mairiepralong.eu)

ASSISTANTE SOCIALE Mme Laure EYRAUD ☎ 04.77.96.57.23  
Espace Action et Santé 53 rue de la République MONTBRISON

## INFOS PRATIQUES PRALONG

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Jeudi 17h30 à 19h

Vendredi 16h à 17h30

CABINET INFIRMIER DE PRALONG ☎ 07.67.82.89.15

CABINET D'OSTÉOPATHIE DE PRALONG ☎ 06.49.95.81.99

## INFOS PRATIQUES

SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ ☎ 04.26.54.70.90 ✉ [eaupotable@loireforez.fr](mailto:eaupotable@loireforez.fr)

ENTREPRISE CHARGÉE DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU - SAUR MONTROND LES BAINS

SERVICE DEPANNAGE ☎ 04.69.66.35.09

COMPTEUR (Résiliation, ouverture, mutation) ☎ 04.69.66.35.00

ÉLECTRICITE (ENEDIS) ☎ 09.72.67.50.42

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE – LA LOGE SAVIGNEUX

(Service gratuit – Présenter un justificatif de domicile) ☎ 04.77.58.78.69

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGES ☎ 0800.881.024

(Appel gratuit depuis un poste fixe) ✉ [orduresmenageres@loireforez.fr](mailto:orduresmenageres@loireforez.fr)

43 SERVICE DE L'EAU LOIRE-FOREZ ☎ 04.26.54.70.90



# URGENCES

## APPELS D'URGENCE



POMPIERS ☎ 18 (112 portable)

GENDARMERIE ☎ 17

SAMU ☎ 15



MÉDECIN DE GARDE ☎ 15

PHARMACIE DE GARDE à demander au médecin de garde

URGENCES DENTAIRES ☎ 04.77.47.33.70

CENTRE ANTI-POISON ☎ 04.72.11.69.11 (Lyon)

CENTRE DES BRULÉS ☎ 04.72.11.75.98



## DEMANDES D'AIDE

SAMU SOCIAL ☎ 115

SUICIDE ÉCOUTE ☎ 01.45.39.40.00

SOS AMITIÉ ☎ 09.72.39.40.50

SOS VIOLS FEMMES INFOS ☎ 0.800.05.95.95

SOS FEMMES BATTUES ☎ 3919

SOS ENFANCE EN DANGER ☎ 119

SOS MALTRAITANCE PERSONNES VULNÉRABLES ☎ 3977



URGENCES VÉTÉRINAIRES ☎ 04.77.49.09.08

**Le 5 janvier 2024**  
Vœux de l'équipe municipale

**Le 6 janvier 2024**  
Goûter des aînés organisé par le comité d'entraide aux Aînés.

**Le 11 février 2024**  
Vente de plats chauds hiver au profit du comité d'entraide aux Aînés.

**Le 16 février 2024**  
Carnaval à St Paul d'Uzore organisé par le Sou des écoles

**Le 17 février 2024**  
Bal des classards

**Le 25 février 2024**  
Assemblée générale de la St Vincent

**Le 16 mars 2024**  
Assemblée générale de l'association de Pétanque Pralonnaise

**Le 24 mars 2024**  
Loto du Sou des écoles à Pralong

**Le 5 mai 2024**  
Fête des fleurs et des produits du terroir par l'AFLP

**Le 9 mai 2024**  
Brocante organisée par l'AFLP et casse-croûte proposé par les chasseurs.

**Le 18 mai 2024**  
Opération fleurissement et village propre.

**Le 8 juin 2024**  
Bal folk proposé par le comité d'entraide aux Aînés.

**Le 9 juin 2024**  
Elections européennes.

**Le 28 juin 2024**  
Fête de l'école à Chalain d'Uzore

**Le 13 juillet 2024**  
Concours de pétanque de l'APP

**Le 28 septembre 2024**  
Fête patronale par l'AFLP et concours de pétanque organisé par l'APP. Feu d'artifice offert par la municipalité.

**Le 17 novembre 2024**  
Téléthon

**Le 7 décembre 2024**  
Goûter convivial et distribution des colis par le comité d'entraide aux Aînés.

Si vous désirez davantage d'informations sur la commune de Pralong, n'hésitez pas à consulter le site de la commune à l'adresse suivante : [contact@mairiepralong.eu](mailto:contact@mairiepralong.eu)



